

Compte rendu de la section départementale du Comité Régional de l'Habitat du 17 janvier 2014

Participants :

Préfecture (M Guillet)
DDTM (M Veré, M Avenel, M Lehué)
DDCS (Mme Ziade)
DREAL (M Hermange)
ADIL (M Perrier)
UNPI (M Jacquet)
CVS (Mme Laurant)
Agglo Dieppe Maritime (M Bazille, Mme Berton)
CODAH (M Laurent)
CREA (Mme Chalons)
USH (Mme Massière)
Caisse des Dépôts (M Rouzier)
Logiseine (M Schroeder)
Département (Mme Rambaud, Mme Sucre, M Guinguet, M Crevel)

- **Rappel de l'objet de la réunion**

La section départementale du CRH se réunit au moins une fois par an pour rendre lisible la mise en œuvre des orientations du PDH et pour être un lieu d'échange et de débat avec les EPCI.

- **Points abordés au cours de la réunion :**

Diffusion du PDH

La diffusion du PDH est en cours. Pour les communes et les EPCI, un questionnaire accompagne le PDH afin de les questionner sur les sujets à aborder lors des Assises de l'Habitat (retour pour le 28 février 2014).

Présentation des rendez vous de l'habitat

Organisation les 10 et 12 décembre 2013 à Longueville sur Scie et Blangy sur Bresle
L'objectif était de diffuser des conseils techniques et présenter des exemples de rénovation avec plans de financements aux élus et grand public.
Organisation partenariale avec le CAUE 76, l'ADIL 76 et l'ANAH.
Une soixantaine de participants
Poursuite de cette action en 2014.

Échanges sur les axes et orientations du PDH

Autour des trois axes du PDH, il s'agissait de déterminer les actions menées par chaque participant permettant de concourir à la mise en œuvre des orientations du PDH, de connaître la volonté des partenaires de s'investir ou non dans telle ou telle action en 2014 et de prioriser ensemble ces actions.

Le Département a rappelé les 3 axes du PDH et a donné lecture des actions possibles à mener dans chacun d'eux. Les actions / échanges sont résumés dans les tableaux suivants :

Axe 1 : L'implication de tous nécessaire pour une politique du logement au service de la solidarité

Thématique	Projet et porteur de projet	Échéance évoquée	Échanges sur le sujet
Solidarités	Étude ménages à faibles ressources DREAL	2014	<i>Pas d'autres études en cours sur les territoires, ni par bailleurs, ADIL, EPCI, collectivités locales...</i>
	Futur PDALHPD État et Département	2014	<i>CODAH : volonté de s'impliquer activement et souhait de maintenir la territorialisation.</i>
Jeunes	Plan jeunesse DREAL	2014	
Contingent	SYPLO (utilisation, retour d'expérience) DDCS	COPIL en mars 2014	<i>DDCS: éléments statistiques déjà disponibles ; Actuellement, 2000 ménages inscrits dont 100 environ sur la CODAH. CODAH : très intéressée par SYPLO ; voudrait y accéder comme « lecteur » et être un partenaire réel. USH et DDCS : il n'existe plus d'accords collectifs ; priorité est donnée aux termes de la convention de réservation.</i>
Autonomie	Schéma départemental des Autonomies Département	2014	<i>CREA : les PAPH ne sont pas la priorité mais étude en cours par Agence Urbanisme, rendue mars 2014. LOGISEINE et USH : posent la question du repérage des PA et rappellent problème de fiabilité du formulaire et des demandes pour les PH. Problème du rapprochement offre/demande sur le logiciel national bailleurs-USH.</i>
	Étude sur l'attractivité des Foyers Logement sur la CREA AURBSE	Rendu en mars 2014	

Axe 2 : L'inscription des politiques de l'habitat dans un processus d'aménagement et d'urbanisation exemplaire

Thématique	Projet et porteur de projet	Échéance évoquée	Échanges sur le sujet
Urbanisation durable	Référentiel d'outils pour les communes DDTM - SRMT	2014	
	Appel à projets Centres- bourgs Département	2014-2018	CDC : voir étude EURE-CAUE sur problématique des centres-bourgs. Etat : - va lancer appel à projets sur mobilisation des centres-bourgs ; cible : EPCI et villes moyennes, avec aide aux études et aux travaux ; cela concernera notamment le parc social public. - voir le « Pacte égalité des territoires » fin 2014 sur utilisation des crédits Etat des bailleurs en EPCI vers les bailleurs hors EPCI.
	Aménagement durable et vertueux ; Foncier A définir		Bailleurs et CODAH : le 1 ^{er} problème est celui du foncier ; coût du foncier, surcoût dépollution, amiante. À voir avec EPFN selon le CG76. Agglo DIEPPE : coût parfois prohibitif de la construction vertueuse. CDC : l'acquisition-amélioration en Normandie est moins développée que la moyenne nationale (25%). ADIL : cela évolue actuellement par aides ANAH, ALUR. Beaucoup de bénéficiaires ANAH sont en fait des primos-accédants mêlant accession et amélioration.
	Parcours résidentiel des PA A définir		Agglo DIEPPE : pas d'offre disponible pour les personnes âgées (avec un certain niveau de ressources) désirant revenir habiter en ville et quitter le rural ou le périurbain. Le Schéma autonomie devrait prendre et compte et évaluer cette question.
Offre nouvelle	Objectivation des coûts de construction DREAL	Rendu en septembre 2014	DREAL : la cellule économique va faire étude sur coûts construction stricto sensu par corps d'état.
	Obstacles réglementaires à la construction A définir	A définir	

Axe 3 : Une gouvernance à conforter

Les assises de l'Habitat :

Il est prévu la tenue, une fois par an, d'une réunion à destination des élus, techniciens, institutionnels nommée « les Assises de l'Habitat ». Cette réunion pourrait se tenir dans la première quinzaine de juin 2014. Les élus en sont la cible et non le grand public.

Le contenu des assises 2014 serait le suivant :

- Matinée consacré à l'actualité juridique
- Après midi consacrée à des ateliers, autour de thématiques de travail communes. La CREA, la CODAH et la DDTM verraient bien un atelier consacré au bilan de l'ANRU actuelle ; la DDTM serait prête à en fournir un pré-bilan.

Un groupe de travail est organisé **le 7 mars après midi au Département** afin de préciser le contenu.

Gouvernance

- La section départementale du CRH se réunira au maximum 2 fois par an en fonction de l'actualité et sera élargie à d'autres EPCI volontaires, aux villes importantes volontaires, aux représentants SCOT / Pays, à l'ADEME ...voire aux EPCI ruraux. La CODAH serait d'accord pour faire du CRH l'un des moyens de diffusion des « bonnes pratiques », sur la base du volontariat.
- L' « Appel à manifestation d'intérêt » lancé en 2014 par l'ADEME : réfléchir à l'échelle de la réponse à apporter : chaque Collectivité-EPCI maîtres d'ouvrage pour son territoire, ou bien réponse coordonnée entre ces derniers pour tout le territoire départemental ?

Il est convenu d'envoyer ce compte-rendu aux participants pour réaction et préciser la composition des groupes de travail.